

Les infos de la Ville de Seraing

LE COMMERÇANT ANDRÉ CORNET MIS À L'HONNEUR POUR SON PARCOURS PROFESSIONNEL

Les membres du collège ont reçu le 29 novembre dernier l'ancien commerçant spécialisé en électricité, André Cornet, à l'Hôtel de Ville de Seraing. Une personnalité forte et importante du territoire qui représente à elle-seule une véritable institution et que les autorités locales ont souhaité mettre à l'honneur.

C'est en compagnie de plusieurs de ses proches qu'André Cornet s'est rendu le 29 novembre 2019 à l'Hôtel de la Ville de Seraing. Le Bourgmestre, Francis Bekaert, et les différents membres du collège ont souhaité le recevoir dans le but de le mettre à l'honneur et de le féliciter pour sa carrière et pour l'excellent travail qu'il a toujours réalisé à travers son célèbre commerce spécialisé en électricité et en dépannage.

Extrêmement heureuses de pouvoir compter de pareille personnalité dans la région, les autorités locales présentes en ont profité pour lui offrir quelques présents et partager un verre de l'amitié.

Pour information :

André Cornet est un ancien commerçant sérésien né en 1950. Plus tard, il fréquente l'école du Nord et l'école technique de Seraing avant d'entreprendre des cours du soir jusqu'à l'obtention d'un CTS. En 1970, il fait son service militaire dans

l'armée de l'air et épouse deux ans plus tard sa femme Nunzia Gallo.

Il commence ensuite à travailler à l'Ardeff-Cockerill jusqu'en 1977 où il décide de reprendre le commerce de son papa, Emile. Ce dernier a en effet ouvert un magasin d'électricité et de dépannage en 1943 au numéro 170 de la rue Cockerill avant de déménager trois ans plus tard rue Paul Janson. Après son décès, c'est son épouse, et donc maman d'André Cornet, qui reprendra le commerce familial avant qu'il n'en reprenne la gestion en 1977.

André décide alors d'élargir rapidement les activités de son établissement en y ajoutant la vente d'électroménagers et de téléviseurs. Son succès est tel qu'il peut se permettre d'engager rapidement du personnel, d'agrandir son magasin et de fonder une S.A. André Cornet elect. En octobre 2019, il décide de prendre sa retraite et laisser la gestion de ses affaires à ses fidèles employés: Emilio, Youri et Rosario.



UNE JOURNÉE DE DÉPISTAGE GRATUITE POUR LES PERSONNES PRÉCARISÉES



La Ville de Seraing, par le biais de l'ASBL « Un toit pour la nuit », organise une journée gratuite dédiée au dépistage des maladies sexuellement transmissibles pour les personnes précarisées.

L'ASBL « Un toit pour la nuit » a pour objectif de lutter contre la précarité et l'exclusion sociale ainsi que de

soutenir la réinsertion. Son local, situé au numéro 37 de la rue Morchamps à Seraing, sert de lieu d'accueil gratuit durant 10 mois sur 12 (toute l'année sauf pendant les mois de juillet et d'août) et offre également à ses usagers plusieurs services tels que des douches individuelles, des repas ou encore de la distribution d'eau. Une équipe éducative est également présente pour écouter leurs problèmes, les orienter si nécessaire et mettre en place divers événements qui leur sont profitables.

En effet, l'association sérésienne s'occupe de recevoir régulièrement des invités extérieurs durant l'ensemble de l'année afin que son public cible puisse

connaître des services qui leur sont parfois inconnus et qui peuvent surtout leur être utiles. C'est dans cette optique qu'elle a d'ailleurs décidé de travailler en collaboration avec Sida sol, une ASBL mise en place conjointement par le CHU et l'ULiege qui a notamment pour but de développer des actions de solidarité à l'égard de publics vulnérables.

Les deux associations ont ainsi décidé de s'unir pour mettre en place une journée de dépistage de maladies sexuellement transmissibles destinée aux personnes précarisées, fréquentant l'ASBL « Un toit pour la nuit ». Suite à cette demande, la Ville de Seraing, sous l'impulsion de l'Echevine des Travaux

et Présidente d'« Un toit pour la nuit », Laura Crapanzano, et de l'Echevin de la Prévention, Alain Onkelinx, a choisi de prendre part à cette manifestation 100% gratuite en octroyant aux associations une subvention en nature.

Afin d'accueillir tout le monde au mieux, elle met donc à disposition des organisateurs la grande salle de la Maison de la cohésion et des associations du Molinay (Maison du Combattant) le mercredi 8 janvier 2020 de 10h00 à 13h00.

Les personnes cibles seront quant à elles prévenues en temps et en heure par le biais de l'ASBL « Un toit pour la nuit ».